



CATALOGUE DE FORMATION

*LA QUALITE, NOTRE PRIORITE,
VOUS SATISFAIRE, NOTRE PRIVILEGE.*

www.imfs-formation.fr



ACTIVITÉS	DÉVELOPPER
PROFESSIONNALISME	COMPÉTENCES RÉACTIVITÉ
ÉVOLUER ÉCOUTE	ADAPTABILITÉ EFFICACITÉ
	SYNERGIE VOLONTÉ

Chers Clients, Partenaires, présents ou à venir,

Notre organisme de formation est spécialisé dans la conformité réglementaire et la prévention des risques professionnels.

Nous intervenons auprès des entreprises pour répondre à leurs obligations en matière de formation, sécuriser les pratiques et maintenir les compétences à jour et notamment en proposant :

- Les habilitations et autorisations obligatoires*
- Les formations santé et sécurité au travail*
- La délivrance des capacités en conduite d'engins et logistique*
- Les formations pour les risques professionnels spécifiques*

La conformité est un point de départ et notre engagement est de structurer des compétences qui pérennisent votre activité.

Nous proposons des contenus alignés avec les exigences réglementaires, intégrant des évaluations théoriques et pratiques, avec une traçabilité complète des formations.

Nous nous appuyons sur notre expérience, des mises en situation concrètes et une adaptation aux réalités des entreprises pour une pédagogie ancrée dans le terrain d'application des Entreprises que nous accompagnons.

Notre organisation est simple et efficace à travers des formations en intra ou inter-entreprise, une gestion souple et un accompagnement dans les démarches de financement.

Je suis heureuse de pouvoir vous présenter notre Catalogue de Formation et confiante dans notre capacité à vous satisfaire.

Au-delà de cette offre, je vous invite à nous solliciter pour tous vos besoins de formation, pour chacun d'entre eux nous saurons trouver une solution.

Au plaisir de vous compter parmi nous,

Nadine François.



• Les CACES® et conduite d'engins	4
Les équipements et catégories	5
CACES R482 - Engins de chantiers	6-10
CACES R485 - Gerbeurs automoteurs à conducteur accompagnant	11
CACES R489 - Chariots automoteurs	12-14
CACES R490 - Grue auxiliaire	15
Recommandation régionale : Tracteur agricole	16
• Nos autres Formations	17
Autorisation d'intervention à proximité des réseaux	18-19
Habilitation électrique	20-24
Prévention des risques liés à l'activité physique	25-27
Sauveteur secouriste du travail	28-29
Travaux en hauteur – Port du harnais	30
Hygiène alimentaire - restauration collective	31
Bilan de Compétences	32
• Les partenaires	34
• Nos plateaux techniques	35



CONDUITE D'ENGINS

*Former pour **maîtriser,**
conduire pour **sécuriser.***

Les équipements et catégories CACES®

Nos CACES® et conduite d'engins

R482-A

Engins compacts



R482-B1

Engins d'extraction à
déplacement séquentiel



R482-C1

Engins de chargement à
déplacement alternatif



R482-D

Engins compactage



R482-F

Chariot de manutention
tout-terrain



R485-2

Gerbeur à conducteur
accompagnant



R486-B

Nacelle



R489-1A

Transpalette à
conducteur porté



R489-3

Chariot élévateur
frontaux en porte-à-faux



R489-5

Chariot élévateur à
mât rétractable



R490

Grue de chargement





CACES® ENGIN DE CHANTIER R482 Catégorie A

Engins Compacts

R482-A : Code RS7040
Enregistré par l'INRS le 31/01/2025

Mise à jour le
02 fév. 2026

DURÉE
Débutant : 5 jours
Recyclage : 3 jours

PUBLIC
Toute personne souhaitant manipuler un engin compact (mini-pelle, mini-chargeuse, mini-compacteur...)

PRÉREQUIS
Toute personne présentant les aptitudes médicales requises (bonne santé, capacités physiques, bonne vision, pas de vertiges...).

NOMBRE DE PARTICIPANTS
4 à 12 stagiaires maximum.

MODALITÉ PÉDAGOGIQUE
Présentiel.

PROFIL DE L'INTERVENANT
Formateur expert en accompagnement, titulaire des CACES.

DATES
Nous contacter

COUT
Initial : 1 600 € HT / personne
Recyclage : 1 310 € HT / personne

INFORMATION PRATIQUE
Les modalités, délais d'accès et informations complémentaires relatives à la formation sont disponibles sur notre site internet et à l'accueil de l'IMFS.

CONTACT
0596 51 96 14
contact@imfs.fr
www.imfs-formation.fr

OBJECTIFS

Connaître la recommandation CACES R482, les devoirs et responsabilités des conducteurs d'engins de chantier
Être capable d'effectuer les vérifications avant l'utilisation et les opérations d'entretien de premier niveau, du ou des engins de chantier concernés
Maîtriser la conduite en sécurité, du ou des engins de chantier concernés
Pouvoir rendre compte des anomalies et des difficultés rencontrées dans l'exercice de ses fonctions,

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Pédagogie active et participative.
Formation théorique avec échanges entre les participants et le formateur autour de vidéos et textes commentés.
Mise en situation et exercices pratiques sur engin

Évaluations : diagnostic, formative, sommative, évaluation de satisfaction.

VALIDATION

- Questionnaire défini par la réglementation en vigueur
- Être capable de conduire en respectant les règles de sécurité d'un engin de chantier
- Obtenir le CACES R482-A selon la recommandation R482 de la CNAM.
- Aucune validation partielle possible

PROGRAMME DE FORMATION

Théorie :

Réglementation et textes de la Sécurité Sociale

Identifier les rôles des différentes instances et organismes de prévention
Connaître les conditions requises pour conduire et utiliser un engin de chantier et la responsabilité qui en découle
Identifier les principales catégories d'engins de chantiers et leurs caractéristiques fonctionnelles,

Connaissance de base du code de la route

Identification de la signalisation verticale et horizontale
Devoirs et responsabilité des conducteurs d'engins
Risques inhérents à la fonction

Technologie et connaissance de l'engin

Les différentes catégories d'engins de chantier
Les équipements et accessoires
Les types de transmission
Les différents organes et circuits (alimentation, graissage, refroidissement, freinage, mécanique-hydraulique)
Risques et précautions à prendre avec une batterie

EXERCICES PRATIQUES :

Prévention des risques
Appréhender les risques liés à la conduite d'un engin et de ses accessoires
Gérer l'entretien d'un engin
Conduite en situations pratiques variées
Evolution en parcours d'opérations,
Entraînement à des opérations de fin de poste.

Conduite de l'engin et utilisation de ses équipements :

En creusage	En remblais
En chargement	En compactage
En transport	En manutention
Règles de sécurité	
Appliquer et faire appliquer la réglementation et la sécurité dans l'utilisation des engins	

Formation accessible aux personnes en situation de handicap
Contactez notre référent handicap : G. GROSOL



CACES® ENGIN DE CHANTIER R482 Catégorie B1

Engin d'extraction à déplacement séquentiel

R482-B1 : Code RS7041
Enregistré par l'INRS le 31/01/2025

Mise à jour le
02 fév. 2026



DURÉE

Débutant : 5 jours

Recyclage : 3 jours



PUBLIC

Toute personne souhaitant manipuler un engin de chantier type pelle hydraulique de plus de 6T



PRÉREQUIS

Toute personne présentant les aptitudes médicales requises (bonne santé, capacités physiques, bonne vision, pas de vertiges...).



NOMBRE DE

PARTICIPANTS

4 à 12 stagiaires maximum.



MODALITÉ

PÉDAGOGIQUE

Présentiel.



PROFIL DE L'INTERVENANT

Formateur expert en accompagnement, titulaire des CACES.

DATES

Nous contacter



COUT

Initial : 1 510 € HT / personne

Recyclage : 1 270 € HT / personne

INFORMATION PRATIQUE

Les modalités, délais d'accès et informations complémentaires relatives à la formation sont disponibles sur notre site internet et à l'accueil de l'IMFS.

OBJECTIFS

Connaître la recommandation CACES R482, les devoirs et responsabilités des conducteurs d'engins de chantier

Être capable d'effectuer les vérifications avant l'utilisation et les opérations d'entretien de premier niveau, du ou des engins de chantier concernés

Maîtriser la conduite en sécurité, du ou des engins de chantier concernés

Pouvoir rendre compte des anomalies et des difficultés rencontrées dans l'exercice de ses fonctions,

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Pédagogie active et participative.

Formation théorique avec échanges entre les participants et le formateur autour de vidéos et textes commentés.

Mise en situation et exercices pratiques sur engin

Évaluations : diagnostic, formative, sommative, évaluation de satisfaction.

VALIDATION

- Questionnaire défini par la réglementation en vigueur
- Être capable de conduire en respectant les règles de sécurité d'un engin de chantier
- Obtenir le CACES R482-B1 selon la recommandation R482 de la CNAM.
- Aucune validation partielle possible

PROGRAMME DE FORMATION

Théorie :

Réglementation et textes de la Sécurité Sociale

Identifier les rôles des différentes instances et organismes de prévention

Connaître les conditions requises pour conduire et utiliser un engin de chantier et la responsabilité qui en découle

Identifier les principales catégories d'engins de chantiers et leurs caractéristiques fonctionnelles,

Connaissance de base du code de la route

Identification de la signalisation verticale et horizontale

Devoirs et responsabilité des conducteurs d'engins

Risques inhérents à la fonction

Technologie et connaissance de l'engin

Les différentes catégories d'engins de chantier

Les équipements et accessoires

Les types de transmission

Les différents organes et circuits (alimentation, graissage, refroidissement, freinage, mécanique-hydraulique)

Risques et précautions à prendre avec une batterie

EXERCICES PRATIQUES :

Prévention des risques

Appréhender les risques liés à la conduite d'un engin et de ses accessoires

Gérer l'entretien d'un engin

Conduite en situations pratiques variées

Evolution en parcours d'opérations,

Entraînement à des opérations de fin de poste.

Conduite de l'engin et utilisation de ses équipements :

En creusage

En remblais

En chargement

En compactage

En transport

En manutention

Règles de sécurité

Appliquer et faire appliquer la réglementation et la sécurité dans l'utilisation des engins

CONTACT

0596 51 96 14

contact@imfs.fr

www.imfs-formation.fr

Formation accessible aux personnes en situation de handicap

Contactez notre référent handicap : G. GROSOL



CACES® ENGIN DE CHANTIER R482 Catégorie C1

Engins de chargement à déplacement alternatif

R482-C1 : Code RS7044
Enregistré par l'INRS le 31/01/2025

Mise à jour le
02 fév. 2026

DURÉE
Débutant : 5 jours
Recyclage : 3 jours

PUBLIC
Toute personne souhaitant manipuler un engin de chantier type Tractopelle de plus de 6 tonnes

PRÉREQUIS
Toute personne présentant les aptitudes médicales requises (bonne santé, capacités physiques, bonne vision, pas de vertiges...).

NOMBRE DE PARTICIPANTS
4 à 12 stagiaires maximum.

MODALITÉ PÉDAGOGIQUE
Présentiel.

PROFIL DE L'INTERVENANT
Formateur expert en accompagnement, titulaire des CACES.

DATES
Nous contacter

COUT
Initial : 1 510 € HT / personne
Recyclage : 1 270 € HT / personne

INFORMATION PRATIQUE
Les modalités, délais d'accès et informations complémentaires relatives à la formation sont disponibles sur notre site internet et à l'accueil de l'IMFS.

OBJECTIFS

Connaître la recommandation CACES R482, les devoirs et responsabilités des conducteurs d'engins de chantier
Être capable d'effectuer les vérifications avant l'utilisation et les opérations d'entretien de premier niveau, du ou des engins de chantier concernés
Maîtriser la conduite en sécurité, du ou des engins de chantier concernés
Pouvoir rendre compte des anomalies et des difficultés rencontrées dans l'exercice de ses fonctions,

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Pédagogie active et participative.
Formation théorique avec échanges entre les participants et le formateur autour de vidéos et textes commentés.
Mise en situation et exercices pratiques sur engin

Évaluations : diagnostic, formative, sommative, évaluation de satisfaction.

VALIDATION

- Questionnaire défini par la réglementation en vigueur
- Être capable de conduire en respectant les règles de sécurité d'un engin de chantier
- Obtenir le CACES R482-C1 selon la recommandation R482 de la CNAM.
- Aucune validation partielle possible

PROGRAMME DE FORMATION

Théorie :

Réglementation et textes de la Sécurité Sociale

Identifier les rôles des différentes instances et organismes de prévention
Connaître les conditions requises pour conduire et utiliser un engin de chantier et la responsabilité qui en découle
Identifier les principales catégories d'engins de chantiers et leurs caractéristiques fonctionnelles,

Connaissance de base du code de la route

Identification de la signalisation verticale et horizontale
Devoirs et responsabilité des conducteurs d'engins
Risques inhérents à la fonction

Technologie et connaissance de l'engin

Les différentes catégories d'engins de chantier
Les équipements et accessoires
Les types de transmission
Les différents organes et circuits (alimentation, graissage, refroidissement, freinage, mécanique-hydraulique)
Risques et précautions à prendre avec une batterie

EXERCICES PRATIQUES :

Prévention des risques
Appréhender les risques liés à la conduite d'un engin et de ses accessoires
Gérer l'entretien d'un engin
Conduite en situations pratiques variées
Evolution en parcours d'opérations,
Entraînement à des opérations de fin de poste.

Conduite de l'engin et utilisation de ses équipements :

En creusage	En remblais
En chargement	En compactage
En transport	En manutention
Règles de sécurité	
Appliquer et faire appliquer la réglementation et la sécurité dans l'utilisation des engins	

Formation accessible aux personnes en situation de handicap
Contactez notre référent handicap : G. GROSOL

CONTACT
0596 51 96 14
contact@imfs.fr
www.imfs-formation.fr



CACES® ENGIN DE CHANTIER R482 Catégorie D

Engins de Compactage

R482-D : Code RS7047
Enregistré par l'INRS le 31/01/2025

Mise à jour le
02 fév. 2026



DURÉE

Débutant : 4 jours

Recyclage : 3 jours



PUBLIC

Toute personne souhaitant manipuler un engin tel que le compacteur



PRÉREQUIS

Toute personne présentant les aptitudes médicales requises (bonne santé, capacités physiques, bonne vision, pas de vertiges...).



NOMBRE DE

PARTICIPANTS

4 à 12 stagiaires maximum.



MODALITÉ

PÉDAGOGIQUE

Présentiel.



PROFIL DE L'INTERVENANT

Formateur expert en accompagnement, titulaire des CACES.

DATES

Nous contacter



COUT

Initial : 1 110 € HT / personne

Recyclage : 960 € HT / personne

INFORMATION PRATIQUE

Les modalités, délais d'accès et informations complémentaires relatives à la formation sont disponibles sur notre site internet et à l'accueil de l'IMFS.

OBJECTIFS

Connaître la recommandation CACES R482, les devoirs et responsabilités des conducteurs d'engins de chantier

Être capable d'effectuer les vérifications avant l'utilisation et les opérations d'entretien de premier niveau, du ou des engins de chantier concernés

Maîtriser la conduite en sécurité, du ou des engins de chantier concernés

Pouvoir rendre compte des anomalies et des difficultés rencontrées dans l'exercice de ses fonctions,

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Pédagogie active et participative.

Formation théorique avec échanges entre les participants et le formateur autour de vidéos et textes commentés.

Mise en situation et exercices pratiques sur engin

Évaluations : diagnostic, formative, sommative, évaluation de satisfaction.

VALIDATION

- Questionnaire défini par la réglementation en vigueur
- Être capable de conduire en respectant les règles de sécurité d'un engin chantier
- Obtenir le CACES R482-D selon la recommandation R482 de la CNAM.
- Aucune validation partielle possible

PROGRAMME DE FORMATION

Théorie :

Réglementation et textes de la Sécurité Sociale

Identifier les rôles des différentes instances et organismes de prévention

Connaître les conditions requises pour conduire et utiliser un engin de chantier et la responsabilité qui en découle

Identifier les principales catégories d'engins de chantiers et leurs caractéristiques fonctionnelles,

Connaissance de base du code de la route

Identification de la signalisation verticale et horizontale

Devoirs et responsabilité des conducteurs d'engins

Risques inhérents à la fonction

Technologie et connaissance de l'engin

Les différentes catégories d'engins de chantier

Les équipements et accessoires

Les types de transmission

Les différents organes et circuits (alimentation, graissage, refroidissement, freinage, mécanique-hydraulique)

Risques et précautions à prendre avec une batterie

EXERCICES PRATIQUES :

Prévention des risques

Appréhender les risques liés à la conduite d'un engin et de ses accessoires

Gérer l'entretien d'un engin

Conduite en situations pratiques variées

Evolution en parcours d'opérations,

Entraînement à des opérations de fin de poste.

Conduite de l'engin et utilisation de ses équipements :

En creusage

En remblais

En chargement

En compactage

En transport

En manutention

Règles de sécurité

Appliquer et faire appliquer la réglementation et la sécurité dans l'utilisation des engins

CONTACT

0596 51 96 14

contact@imfs.fr

www.imfs-formation.fr

Formation accessible aux personnes en situation de handicap

Contactez notre référent handicap : G. GROSOL



CACES® ENGIN DE CHANTIER R482 Catégorie F

Chariots de manutention tout-terrain

R482-F : Code RS7049
Enregistrés par l'INRS le 31/01/2025

Mise à jour le
02 fév. 2026



DURÉE

Débutant : 4 jours

Recyclage : 3 jours



PUBLIC

Toute personne souhaitant manipuler
un chariot de manutention tout-terrain



PRÉREQUIS

Toute personne présentant les
aptitudes médicales requises
(bonne santé, capacités physiques,
bonne vision, pas de vertiges...).



NOMBRE DE

PARTICIPANTS

4 à 12 stagiaires maximum.



MODALITÉ

PÉDAGOGIQUE

Présentiel.



PROFIL DE L'INTERVENANT

Formateur expert en
accompagnement, titulaire des
CACES.

DATES

Nous contacter



COUT

Initial : 1 260 € HT / personne

Recyclage : 1 100 € HT / personne

INFORMATION PRATIQUE

Les modalités, délais d'accès et
informations complémentaires
relatives à la formation sont
disponibles sur notre site internet
et à l'accueil de l'IMFS.

OBJECTIFS

Connaître la recommandation CACES R482, les devoirs et responsabilités des conducteurs d'engins de chantier

Être capable d'effectuer les vérifications avant l'utilisation et les opérations d'entretien de premier niveau, du ou des engins de chantier concernés

Maîtriser la conduite en sécurité, du ou des engins de chantier concernés

Pouvoir rendre compte des anomalies et des difficultés rencontrées dans l'exercice de ses fonctions,

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Pédagogie active et participative.

Formation théorique avec échanges entre les participants et le formateur autour de vidéos et textes commentés.

Mise en situation et exercices pratiques sur engin

Évaluations : diagnostic, formative, sommative, évaluation de satisfaction.

VALIDATION

- Questionnaire défini par la réglementation en vigueur
- Être capable de conduire en respectant les règles de sécurité d'un engin de chantier
- Obtenir le CACES R482-F selon la recommandation R482 de la CNAM.
- Aucune validation partielle possible

PROGRAMME DE FORMATION

Théorie :

Réglementation et textes de la Sécurité Sociale

Identifier les rôles des différentes instances et organismes de prévention

Connaître les conditions requises pour conduire et utiliser un engin de chantier et la responsabilité qui en découle

Identifier les principales catégories d'engins de chantiers et leurs caractéristiques fonctionnelles,

Connaissance de base du code de la route

Identification de la signalisation verticale et horizontale

Devoirs et responsabilité des conducteurs d'engins

Risques inhérents à la fonction

Technologie et connaissance de l'engin

Les différentes catégories d'engins de chantier

Les équipements et accessoires

Les types de transmission

Les différents organes et circuits (alimentation, graissage, refroidissement, freinage, mécanique-hydraulique)

Risques et précautions à prendre avec une batterie

EXERCICES PRATIQUES :

Prévention des risques

Appréhender les risques liés à la conduite d'un engin et de ses accessoires

Gérer l'entretien d'un engin

Conduite en situations pratiques variées

Evolution en parcours d'opérations,

Entraînement à des opérations de fin de poste.

Conduite de l'engin et utilisation de ses équipements :

En creusage

En remblais

En chargement

En compactage

En transport

En manutention

Règles de sécurité

Appliquer et faire appliquer la réglementation et la sécurité dans l'utilisation des engins

CONTACT

0596 51 96 14

contact@imfs.fr

www.imfs-formation.fr

Formation accessible aux personnes en situation de handicap

Contactez notre référent handicap : G. GROSOL



CACES® R485 Cat. 2 : Gerbeurs automoteurs à conducteur accompagnant

(hauteur de levée > 2.50m)

R485 : Code RS6938
Enregistré par l'INRS le 10/12/2025

Mise à jour le
02 fév. 2026

DURÉE

Débutant : 3 jours
Recyclage : 2 jours

PUBLIC

Toute personne amenée à utiliser un GERBEUR

PRÉREQUIS

Toute personne débutante ou expérimentée et présentant les aptitudes médicales requises (bonne santé, capacités physiques, bonne vision, pas de vertiges...).

NOMBRE DE PARTICIPANTS

4 à 12 stagiaires maximum.

MODALITÉ PÉDAGOGIQUE

Présentiel.

PROFIL DE L'INTERVENANT

Formateur expert en accompagnement, titulaire des CACES.

DATES

nous contacter

COUT

Initial : 660€ HT / personne
Recyclage : 530 € HT / personne

INFORMATION PRATIQUE

Les modalités, délais d'accès et informations complémentaires relatives à la formation sont disponibles sur notre site internet et à l'accueil de l'IMFS.

OBJECTIFS

- Préparer un conducteur à la conduite en sécurité des chariots électriques à conducteur accompagnant de type GERBEUR
- Permettre à un opérateur futur ou actuel utilisateur de recevoir une formation théorique et pratique spécifique à l'entreprise utilisatrice avec un matériel similaire à celui dont elle dispose, et ceci dans une configuration de travail similaire

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Pédagogie active et participative. Formation théorique avec échanges entre les participants et le formateur autour de vidéos et textes commentés. Mise en situation et exercices pratiques sur engins sur plateforme pédagogique conformes à la recommandation INRS. Support de cours remis lors de la formation sous forme de livret.

Évaluations : diagnostic, formative, sommative, évaluation de satisfaction.

VALIDATION

- Questionnaire défini par la réglementation en vigueur
- Être capable de conduire en respectant les règles de sécurité : un gerbeur à conducteur accompagnant hauteur de levée supérieur à 2,50m,
- Obtenir le CACES 2 selon la recommandation R485 de la CNAM.
- Aucune validation partielle possible

PROGRAMME DE FORMATION

Théorie :

- Connaître la réglementation et les normes en vigueur,
- Identifier les principales catégories de gerbeur et leurs caractéristiques fonctionnelles, en déduire leurs utilisations courantes et leur limite d'utilisation,
- Connaître le fonctionnement des organes de service et des dispositifs de sécurité,
- Identifier les principaux facteurs d'accidents lors de l'utilisation d'un gerbeur à conducteur accompagnant,
- Interpréter les informations données par la lecture de la plaque de charge et en déduire les conditions de stabilité,
- Expliciter et justifier les interdictions relatives au transport et à l'élévation de personnes

Exercices pratiques :

- Effectuer les vérifications et les opérations nécessaires avant la prise de poste et en fin de poste ;
- Circuler à vide, en charge, marche avant et marche arrière, en virage et arrêter le chariot en position de sécurité ; Utiliser les dispositifs de sécurité ;
- Effectuer le gerbage et dégerbage d'une charge à plusieurs niveaux dans un paletier
- Prendre et déposer au sol une charge palettisée ;
- Effectuer le chargement et le déchargement d'un camion ou d'une remorque par l'arrière à partir d'un quai (en particulier avec une charge limitant la visibilité) ;
- Repérer les anomalies et les difficultés rencontrées afin de les signaler à sa hiérarchie
- Effectuer les opérations de maintenance de son ressort

CONTACT

0596 51 96 14
contact@imfs.fr
www.imfs-formation.fr

Formation accessible aux personnes en situation de handicap
Contacter notre référent handicap : G. GROSOL



CACES® CHARIOT R489 Cat. 1A : Transpalette à conducteur porté sans élévation du poste de conduite

(hauteur de $\leq$ levée 1.20m)

R489-1A : Code RS6866

Enregistrés par l'INRS le 10/12/2025

Mise à jour le

02 fév. 2026



DURÉE

Tous niveaux : 3 jours



PUBLIC

Toute personne souhaitant manipuler
le chariot automoteur de catégorie 1A.

PRÉREQUIS

Toute personne débutante et
présentant les aptitudes médicales
requis
(bonne santé, capacités physiques,
bonne vision, pas de vertiges...).

NOMBRE DE PARTICIPANTS

4 à 12 stagiaires maximum.

MODALITÉ PÉDAGOGIQUE

Présentiel.

PROFIL DE L'INTERVENANT

Formateur expert en
accompagnement, titulaire des CACES.

DATES

nous contacter

COUT

Tous niveaux : 410 € HT /
personne

INFORMATION PRATIQUE

Les modalités, délais d'accès et
informations complémentaires
relatives à la formation sont
disponibles sur notre site internet
et à l'accueil de l'IMFS.

CONTACT

0596 51 96 14

contact@imfs.fr

www.imfs-formation.fr

OBJECTIFS

- Connaître la recommandation R489, les devoirs et responsabilités des conducteurs de chariots élévateurs frontaux en porte à faux,
- Réaliser les opérations de chargement et déchargement de véhicules, transfert de charges, stockage et déstockage, gerbage et dégerbage,
- Réaliser des vérifications avant utilisation /ou opérations d'entretien,
- Repérer les anomalies et les difficultés rencontrées lors la conduite des engins de manutention.

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Pédagogie active et participative. Formation théorique avec échanges entre les participants et le formateur autour de vidéos et textes commentés. Mise en situation et exercices pratiques sur engins sur plateforme pédagogique conformes à la recommandation INRS. Support de cours remis lors de la formation sous forme de livret.

Évaluations : diagnostic, formative, sommative, évaluation de satisfaction.

VALIDATION

- Questionnaire défini par la réglementation en vigueur
- Être capable de conduire en respectant les règles de sécurité : un transpalette à conducteur porté,
- Obtenir le CACES R489 cat.1A selon la recommandation R489 de la CNAM.
- Aucune validation partielle possible

PROGRAMME DE FORMATION

Théorie :

- Réglementation et textes de la Sécurité Sociale

Identifier les rôles des différentes instances, organismes de prévention

Connaître les conditions requises pour conduire et utiliser un chariot

- Classification et Technologie

Identifier les principales catégories de chariots et leurs caractéristiques fonctionnelles, et en déduire leurs utilisations et leur limite d'utilisation

Connaître les différents organes, leur technologie et leur fonction

Connaître le fonctionnement des organes de service et dispositifs de sécurité : coupe-circuit, frein de service, clé ou dispositif de condamnation

- Sécurité

Interpréter la signification des différents pictogrammes et panneaux de signalisation Identifier les principaux facteurs d'accidents lors de l'utilisation d'un chariot automoteur Identifier les principaux risques rencontrés sur un trajet déterminé Interpréter les informations données par la lecture de la plaque de charge

Connaître les dispositifs de sécurité pour le conducteur & leur fonction

- Adéquation

- Vérification

Exercices pratiques :

Circuler avec un chariot : à vide, en charge, marche AV et marche AR, en virage et arrêter le chariot en position de sécurité

Effectuer un gerbage et un dégerbage en pile

Effectuer la mise en stock et le déstockage d'une charge à tous les niveaux d'un palettier jusqu'à hauteur de 6 mètres

Assurer depuis le sol le chargement et le déchargement latéral d'un camion ou d'une remorque

Effectuer la prise, le transport et la dépose d'une charge longue ou volumineuse Repérer les anomalies et difficultés rencontrées afin de signaler à sa hiérarchie

Formation accessible aux personnes en situation de handicap

Contacter notre référent handicap : G. GROSOL



CACES® CHARIOT R489 Cat. 3 : Chariots élévateurs frontaux en porte-à- faux (cap nominale ≤ 6 tonnes)

R489-3 : Code RS6869
Enregistrés par l'INRS le 10/12/2025

Mise à jour le
02 fév. 2026



DURÉE

Débutant : 4 jours
Recyclage : 3 jours



PUBLIC

Toute personne amenée à utiliser un
chariot élévateur frontal



PRÉREQUIS

Toute personne débutante et
présentant les aptitudes médicales
requis
(bonne santé, capacités physiques,
bonne vision, pas de vertiges...).



NOMBRE DE PARTICIPANTS

4 à 12 stagiaires maximum.



MODALITÉ PÉDAGOGIQUE

Présentiel.



PROFIL DE L'INTERVENANT

Formateur expert en
accompagnement, titulaire des
CACES.

DATES

nous contacter

COUT

Initial : 794 € HT / personne
Recyclage : 682 € HT / personne

INFORMATION PRATIQUE

Les modalités, délais d'accès et
informations complémentaires
relatives à la formation sont
disponibles sur notre site
internet et à l'accueil de l'IMFS.

OBJECTIFS

- Connaître la recommandation R489, les devoirs et responsabilités des conducteurs de chariots élévateurs frontaux en porte à faux,
- Réaliser les opérations de chargement et déchargement de véhicules, transfert de charges, stockage et déstockage, gerbage et dégerbage,
- Réaliser des vérifications avant utilisation /ou opérations d'entretien,
- Repérer les anomalies et les difficultés rencontrées lors la conduite des engins de manutention.

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Pédagogie active et participative. Formation théorique avec échanges entre les participants et le formateur autour de vidéos et textes commentés. Mise en situation et exercices pratiques sur engins sur plateforme pédagogique conformes à la recommandation INRS. Support de cours remis lors de la formation sous forme de livret.

Évaluations : diagnostic, formative, sommative, évaluation de satisfaction.

VALIDATION

- Questionnaire défini par la réglementation en vigueur
- Être capable de conduire en respectant les règles de sécurité : un chariot élévateur frontal en porte-à-faux inf. ou égal à 6 tonnes
- Obtenir le CACES R489 cat.3 selon la recommandation R489 de la CNAM.
- Aucune validation partielle possible

PROGRAMME DE FORMATION

Théorie :

- Réglementation et textes de la Sécurité Sociale

Identifier les rôles des différentes instances, organismes de prévention
Connaître les conditions requises pour conduire et utiliser un chariot

- Classification et Technologie

Identifier les principales catégories de chariots et leurs caractéristiques fonctionnelles, et en déduire leurs utilisations et leur limite d'utilisation

Connaître les différents organes, leur technologie et leur fonction

Connaître le fonctionnement des organes de service et dispositifs de sécurité : coupe-circuit, frein de service, clé ou dispositif de condamnation

- Sécurité

Interpréter la signification des différents pictogrammes et panneaux de signalisation Identifier les principaux facteurs d'accidents lors de l'utilisation d'un chariot automoteur Identifier les principaux risques rencontrés sur un trajet déterminé Interpréter les informations données par la lecture de la plaque de charge

Connaître les dispositifs de sécurité pour le conducteur & leur fonction

- Adéquation

- Vérification

Exercices pratiques :

Circuler avec un chariot : à vide, en charge, marche AV et marche AR, en virage et arrêter le chariot en position de sécurité

Effectuer un gerbage et un dégerbage en pile

Effectuer la mise en stock et le déstockage d'une charge à tous les niveaux d'un palettier jusqu'à hauteur de 6 mètres

Assurer depuis le sol le chargement et le déchargement latéral d'un camion ou d'une remorque

Effectuer la prise, le transport et la dépose d'une charge longue ou volumineuse Repérer les anomalies et difficultés rencontrées afin de signaler à sa hiérarchie

Formation accessible aux personnes en situation de handicap

Contactez notre référent handicap : G. GROSOL

CONTACT

0596 51 96 14

contact@imfs.fr

www.imfs-formation.fr



CACES® CHARIOT R489 Cat. 5

Chariots élévateurs à mât rétractable

R489-5 : Code RS6870
Enregistrés par l'INRS le 10/12/2025

Mise à jour le
02 fév. 2026



DURÉE

Débutant : 4 jours
Recyclage : 3 jours



PUBLIC

Toute personne souhaitant manipuler le chariot automoteur de catégorie 5.



PRÉREQUIS

Toute personne débutante et présentant les aptitudes médicales requises (bonne santé, capacités physiques, bonne vision, pas de vertiges...).



NOMBRE DE PARTICIPANTS

4 à 12 stagiaires maximum.



MODALITÉ PÉDAGOGIQUE

Présentiel.



PROFIL DE L'INTERVENANT

Formateur expert en accompagnement, titulaire des CACES.

DATES

nous contacter

COUT

Initial : 794 € HT / personne
Recyclage : 682 € HT / personne

INFORMATION PRATIQUE

Les modalités, délais d'accès et informations complémentaires relatives à la formation sont disponibles sur notre site internet et à l'accueil de l'IMFS.

OBJECTIFS

- Connaître la recommandation R489, les devoirs et responsabilités des conducteurs de chariots élévateurs frontaux en porte à faux,
- Réaliser les opérations de chargement et déchargement de véhicules, transfert de charges, stockage et déstockage, gerbage et dégerbage,
- Réaliser des vérifications avant utilisation /ou opérations d'entretien,
- Repérer les anomalies et les difficultés rencontrées lors la conduite des engins de manutention.

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Pédagogie active et participative. Formation théorique avec échanges entre les participants et le formateur autour de vidéos et textes commentés. Mise en situation et exercices pratiques sur engins sur plateforme pédagogique conformes à la recommandation INRS. Support de cours remis lors de la formation sous forme de livret.

Évaluations : diagnostic, formative, sommative, évaluation de satisfaction.

VALIDATION

- Questionnaire défini par la réglementation en vigueur
- Être capable de conduire en respectant les règles de sécurité : un chariot élévateur à mât rétractable,
- Obtenir le CACES R489 cat.5 selon la recommandation R489 de la CNAM.
- Aucune validation partielle possible

PROGRAMME DE FORMATION

Théorie :

- Réglementation et textes de la Sécurité Sociale

Identifier les rôles des différentes instances, organismes de prévention
Connaître les conditions requises pour conduire et utiliser un chariot

- Classification et Technologie

Identifier les principales catégories de chariots et leurs caractéristiques fonctionnelles, et en déduire leurs utilisations et leur limite d'utilisation

Connaître les différents organes, leur technologie et leur fonction

Connaître le fonctionnement des organes de service et dispositifs de sécurité : coupe-circuit, frein de service, clé ou dispositif de condamnation

- Sécurité

Interpréter la signification des différents pictogrammes et panneaux de signalisation Identifier les principaux facteurs d'accidents lors de l'utilisation d'un chariot automoteur Identifier les principaux risques rencontrés sur un trajet déterminé Interpréter les informations données par la lecture de la plaque de charge

Connaître les dispositifs de sécurité pour le conducteur & leur fonction

- Adéquation

- Vérification

Exercices pratiques :

Circuler avec un chariot : à vide, en charge, marche AV et marche AR, en virage et arrêter le chariot en position de sécurité

Effectuer un gerbage et un dégerbage en pile

Effectuer la mise en stock et le déstockage d'une charge à tous les niveaux d'un palettier jusqu'à hauteur de 6 mètres

Assurer depuis le sol le chargement et le déchargement latéral d'un camion ou d'une remorque

Effectuer la prise, le transport et la dépose d'une charge longue ou volumineuse Repérer les anomalies et difficultés rencontrées afin de signaler à sa hiérarchie

CONTACT

0596 51 96 14

contact@imfs.fr

www.imfs-formation.fr

Formation accessible aux personnes en situation de handicap

Contacter notre référent handicap : G. GROSOL



CACES® GRUE DE CHARGEMENT R490

R490 : Code RS6997
Enregistré par l'INRS le 18/12/2024

Mise à jour le
02 fév. 2026



DURÉE

Débutant : 4 jours
Recyclage : 3 jours



PUBLIC

Toute personne souhaitant
manipuler une grue de chargement



PRÉREQUIS

Toute personne présentant les
aptitudes médicales requises
(bonne santé, capacités physiques,
bonne vision, pas de vertiges...).



NOMBRE DE

PARTICIPANTS

4 à 12 stagiaires maximum.



MODALITÉ

PÉDAGOGIQUE

Présentiel.



PROFIL DE L'INTERVENANT

Formateur expert en
accompagnement, titulaire des
CACES.

DATES

nous contacter



COUT

Initial : 1 210 € HT / personne
Recyclage : 960 € HT / personne

INFORMATION PRATIQUE

Les modalités, délais d'accès et
informations complémentaires
relatives à la formation sont
disponibles sur notre site internet
et à l'accueil de l'IMFS.

OBJECTIFS

Acquérir les compétences théoriques et pratiques nécessaires à la conduite en sécurité d'une grue auxiliaire avec ou sans télécommande selon la catégorie.

Préparer et obtenir le CACES® (Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité) délivré par l'organisme testeur certifié.

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Pédagogie active et participative.

Formation théorique avec échanges entre les participants et le formateur autour de vidéos et textes commentés.

Mise en situation et exercices pratiques sur la grue.

Évaluations : diagnostic, formative, sommative, évaluation de satisfaction.

VALIDATION

- Questionnaire défini par la réglementation en vigueur
- Être capable de conduire en respectant les règles de sécurité d'une grue de chargement
- Obtenir le CACES R490 selon la recommandation R490 de la CNAM.
- Aucune validation partielle possible

PROGRAMME DE FORMATION

Théorie :

Réglementation et textes de la Sécurité Sociale

Connaître les obligations du constructeur

Connaître les obligations des employeurs (formation, délivrance de l'autorisation de conduite) et la responsabilité du conducteur

Classification Technologie

Catégories de grues auxiliaires : capacité de levage, hauteur sous crochet, portée...

Terminologie, caractéristiques générales, principaux composants

Principes à respecter lors des opérations de déploiement et d'utilisation d'une grue de chargement

Caractéristiques des charges transportées

Caractéristiques

Connaître les principaux risques liés à l'utilisation d'une grue

Sécurité

Connaître les règles de stabilité et de mise en œuvre

Savoir vérifier l'adéquation de la grue en fonction de la charge nominale, de la hauteur de travail et la nature du travail

Connaître les consignes et les manœuvres liées à l'utilisation des postes de secours.

EXERCICES PRATIQUES :

Adéquation

Effectuer l'examen de l'adéquation

Vérification

Contrôler visuellement l'état de la grue

Vérifier le bon fonctionnement des dispositifs de sécurité

Positionnement

Positionner la GRUE en fonction du travail et de l'environnement

Mettre en place le balisage et la signalisation

Mettre en place les stabilisateurs

Conduite depuis le sol au moyen d'une télécommande (en option)

Enumérer les risques liés à l'utilisation de la télécommande (déplacement, manipulation...),
Vérifier les équipements de transmission

Formation accessible aux personnes en situation de handicap

Contactez notre référent handicap : G. GROSOL

CONTACT

0596 51 96 14

contact@imfs.fr

www.imfs-formation.fr



RECOMMANDATION Régionale : Tracteur Agricole

Mise à jour le
02 fév. 2026



DURÉE

Débutant : 5 jours

Recyclage : 3 jours



PUBLIC

Toute personne souhaitant manipuler
un tracteur



PRÉREQUIS

Toute personne présentant les
aptitudes médicales requises
(bonne santé, capacités physiques,
bonne vision, pas de vertiges...).



NOMBRE DE

PARTICIPANTS

4 à 12 stagiaires maximum.



MODALITÉ

PÉDAGOGIQUE

Présentiel.



PROFIL DE L'INTERVENANT

Formateur expert en
accompagnement en conduite
d'engin agricole.

DATES

Nous contacter



COUT

Initial : 1 500 € HT / personne

Recyclage : 924 € HT / personne

INFORMATION PRATIQUE

Les modalités, délais d'accès et
informations complémentaires
relatives à la formation sont
disponibles sur notre site internet
et à l'accueil de l'IMFS.

OBJECTIFS

Maîtriser la conduite du tracteur agricole dans les différentes situations de chantier par un entraînement à la précision et à la rapidité des manoeuvres en toute sécurité.

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Pédagogie active et participative.

Formation théorique avec échanges entre les participants et le formateur autour de vidéos et textes commentés.

Mise en situation et exercices pratiques sur engin

Évaluations : diagnostic, formative, sommative, évaluation de satisfaction.

VALIDATION

- Questionnaire défini par la réglementation en vigueur
- Être capable de conduire en respectant les règles de sécurité d'un tracteur
- Aucune validation partielle possible

PROGRAMME DE FORMATION

Théorie :

Réglementation et textes de la Sécurité Sociale

Identifier les rôles des différentes instances et organismes de prévention

Connaître les conditions requises pour conduire et utiliser un tracteur et la responsabilité qui en découle

Connaissance de base du code de la route

Identification de la signalisation verticale et horizontale

Devoirs et responsabilité des conducteurs d'engins

Risques inhérents à la fonction

Technologie et connaissance de l'engin

Les équipements et accessoires

Les types de transmission

Les différents organes et circuits (alimentation, graissage, refroidissement, freinage, mécanique-hydraulique)

Risques et précautions à prendre avec une batterie

EXERCICES PRATIQUES :

Les objectifs de la pratique permettent la bonne appréhension de l'engin pour une utilisation pertinente et en toute sécurité. Cette pratique permet la mise en oeuvre des règles de conduite en sécurité, circulation et travail.

Prévention des risques

Appréhender les risques liés à la conduite d'un engin et de ses accessoires

Gérer l'entretien d'un engin

Conduite en situations pratiques variées

Evolution en parcours d'opérations,

Entraînement à des opérations de fin de poste.

CONTACT

0596 51 96 14

contact@imfs.fr

www.imfs-formation.fr

Formation accessible aux personnes en situation de handicap
Contacter notre référent handicap : G. GROSOL



SÉCURITÉ ET PRÉVENTION

*Former pour **protéger**,
prévenir pour **réussir**.*



FORMATION AIPR-OPÉRATEUR

Autorisation d'intervention à proximité des réseaux (AIPR)

Mise à jour le
mars 2026

DURÉE

1 journée

PUBLIC

Opérateur : Exécutant de travaux à proximité de réseaux enterrés ou aériens (conducteur d'engins dans les travaux publics, conducteur de nacelles élévatrices, grue, pompe à béton..., suiveur, canalisateur, ouvrier en travaux publics...

PRÉREQUIS

Aucun

NOMBRE DE PARTICIPANTS

4 à 12 stagiaires maximum.

MODALITÉ PÉDAGOGIQUE

Présentiel.

PROFIL DE L'INTERVENANT

Formateur certifié.

TARIF

- Intra-entreprise : 950€ HT/groupe
- Inter-entreprises : 270€ HT/personne

INFORMATION PRATIQUE

Les modalités, délais d'accès et informations complémentaires relatives à la formation sont disponibles sur notre site internet et à l'accueil de l'IMFS.

CONTACT

0596 51 96 14
contact@imfs.fr

www.imfs-formation.fr

OBJECTIFS

Appliquer la règle des 1 mètre devant les affleurants

Rechercher en sécurité les réseaux et branchements en fonction des informations disponibles

Arrêter les travaux si la position du branchement / réseau n'est pas comme attendue

Connaître la règle des 4A

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques.

Exposés, questions/réponses, vidéo, quizz d'entraînement Livret stagiaire.

Ordinateurs /tablettes.

EVALUATION ET VALIDATION

Attestation de formation

Attestation de réussite à l'examen.

Diagnostic Quizz

Test sur plateforme ministérielle (Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer) avec un seuil de réussite à atteindre.

Aucune validation partielle possible

PROGRAMME DE FORMATION

Assimiler le contexte réglementaire

Pourquoi l'AIPR, présentation du contexte réglementaire

Les différents acteurs, leurs rôles et leurs obligations respectives (concepteur, encadrant, opérateurs)

La responsabilité des acteurs et les sanctions applicables.

Les principaux documents

Terminologie employée dans la réglementation anti-endommagement

Assurer la mise en œuvre chantier

Les documents nécessaires sur un chantier.

Les piquetages et marquages au sol.

Les actions de prévention à réaliser avant le démarrage effectif des travaux.

Conditions, responsabilités et déclaration d'un arrêt de chantier. Les consignes spécifiques pour les travaux urgents

Préparer l'intervention chantier

Reconnaître les différents types de réseaux et leurs caractéristiques

Savoir les localiser selon leurs classes

Repérer les réseaux sur plan

Savoir réagir en cas d'anomalies

Mesures à respecter en cas d'accident.

La règle des 4A.

Déclaration de dommages, responsabilités de l'entreprise

Test QCM Examen de compétences par QCM AIPR sur postes informatiques

Formation accessible aux personnes en situation de handicap

Contacter notre référent handicap : G. GROSOL



FORMATION AIPR-CONCEPTEUR/ ENCADRANT

Autorisation d'intervention à proximité des réseaux (AIPR)

Mise à jour le
mars 2026

DURÉE

2 journée

PUBLIC

Encadrant : chef d'équipe, chef de chantier, conducteur de travaux

PRÉREQUIS

Aucun

NOMBRE DE PARTICIPANTS

4 à 12 stagiaires maximum.

MODALITÉ PÉDAGOGIQUE

Présentiel.

PROFIL DE L'INTERVENANT

Formateur certifié.

TARIF

- Intra-entreprise : 950€ HT/groupe
- Inter-entreprises : 340€ HT/personne

INFORMATION PRATIQUE

Les modalités, délais d'accès et informations complémentaires relatives à la formation sont disponibles sur notre site internet et à l'accueil de l'IMFS.

OBJECTIFS

- Appliquer la règle des 1 mètre devant les affleurants
- Rechercher en sécurité les réseaux et branchements en fonction des informations disponibles
- Arrêter les travaux si la position du branchement / réseau n'est pas comme attendue
- Connaître la règle des 4A

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques.
Exposés, questions/réponses, vidéo, quizz d'entraînement Livret stagiaire.
Ordinateurs /tablettes.

EVALUATION ET VALIDATION

Attestation de formation
Attestation de réussite à l'examen.
Diagnostic Quizz
Test sur plateforme ministérielle (Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer) avec un seuil de réussite à atteindre.
Aucune validation partielle possible

PROGRAMME DE FORMATION

L'impact de la réforme de protection à l'endommagement des réseaux sur le chantier, votre rôle, vos responsabilités, vos obligations avant et pendant les travaux

La réglementation DT – DICT – Principaux points de repères

La réglementation AIPR (Autorisation d'intervention à proximité des réseaux) – Evaluation

Définitions et glossaire

Les différents acteurs de la réforme DT – DICT

Les types de réseaux concernés (DT – DICT) – Les cas de dispense

Le fonctionnement du système (DT suivie d'une DICT – DTDICT conjointes) – Evaluation

DT suivie d'une DICT

La préparation du projet – Evaluation

La préparation des travaux

DT-DICT conjointes – « Régime simultané » – Evaluation

L'exécution des travaux

Le marquage-piquetage – Evaluation

Cas particulier des travaux urgents - « ATU » – Evaluation

Application du « guide technique » – Evaluation

La reconnaissance sur le terrain – Evaluation

En cas de dommage, d'arrêt de chantier... – Evaluation

Test QCM Examen de compétences par QCM AIPR sur postes informatiques

CONTACT

0596 51 96 14
contact@imfs.fr

www.imfs-formation.fr

Formation accessible aux personnes en situation de handicap
Contacter notre référent handicap : G. GROSOL

Habilitation électrique



SYSTÈME DE CLASSIFICATION DES HABILITATIONS ÉLECTRIQUES

1er caractère	2e caractère	3e caractère	Attributs
B : basse tension H : haute tension	O : opération d'ordre non électrique 1 : exécutant opération d'ordre électrique 2 : chargé de travaux d'ordre électrique C : consignation R : intervention BT générale S : intervention BT élémentaire E : opérations spécifiques P : photovoltaïque	T : travaux sous tension V : travaux au voisinage N : nettoyage sous tension X : spéciale	Essai Vérification Mesurage Manœuvre



PRÉPARATION À L'HABILITATION ÉLECTRIQUE POUR ÉLECTRICIEN (B1V-B2V-BR-BC-BE-HE-H0V-H2V)

Mise à jour le
mars 2026

DURÉE

3 journées

PUBLIC

Electriciens, techniciens de maintenance, personnels intervenant sur des installations haute tension

PRÉREQUIS

Disposer d'un diplôme dans les métiers de l'électricité ou de disposer d'une expérience professionnelle d'électricien avérée



NOMBRE DE PARTICIPANTS

4 à 12 stagiaires maximum.



MODALITÉ PÉDAGOGIQUE

Présentiel.



PROFIL DE L'INTERVENANT

Formateur certifié.



TARIF

- Intra-entreprise : 2 850€ HT/groupe
- Inter-entreprises : 750€ HT/personne



INFORMATION PRATIQUE

Les modalités, délais d'accès et informations complémentaires relatives à la formation sont disponibles sur notre site internet et à l'accueil de l'IMFS.

OBJECTIFS

Appliquer les règles de sécurité lors des travaux sur installations haute tension

Identifier les risques électriques

Mettre en œuvre les procédures de consignation

Réaliser ou diriger des travaux d'ordre électrique en HTA

Utiliser les équipements de protection collective et individuelle

Respecter les prescriptions de sécurité définies par la NF C 18-510

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Alternance d'apports théoriques et de travaux pratiques mettant en œuvre les prescriptions de sécurité. Documentation fournie aux stagiaires.

Méthode interactive s'appuyant sur des expériences vécues.

EVALUATION ET VALIDATION

Attestation de formation. Avis de niveau d'habilitation.

Un contrôle théorique sous forme de questionnaire suivi d'un contrôle de mise en pratique.

Une évaluation formative est effectuée par le formateur tout au long du stage.

Aucune validation partielle possible

PROGRAMME DE FORMATION

- Les notions fondamentales en électricité
Rappels sur les grandeurs électriques
Effets du courant électrique sur le corps humain
Domaines de tension (BT / HT).
- Réglementation et normes
Cadre réglementaire des habilitations électriques
Responsabilités de l'employeur et du salarié
Présentation de la norme NF C 18-510.
- Analyse des risques électriques
Identification des risques
Zones d'environnement électrique
Distances de sécurité en haute tension.
- Les habilitations électriques HT
Rôles et responsabilités du personnel habilité
Symboles d'habilitation : H0, H1, H2, H1V, H2V, HC.
- Travaux en haute tension
Organisation et préparation d'un chantier électrique
Consignation et déconsignation
Procédures de travail sous tension ou hors tension.
- Conduite à tenir en cas d'accident
- Partie pratique
Mise en situation sur installation pédagogique HT
Identification des zones de travail
Réalisation d'une consignation
Utilisation des EPI.

CONTACT

0596 51 96 14
contact@imfs.fr

www.imfs-formation.fr

Formation accessible aux personnes en situation de handicap

Contacter notre référent handicap : G. GROSOL



PRÉPARATION À L'HABILITATION ÉLECTRIQUE POUR ÉLECTRICIEN (H2V)

Mise à jour le
mars 2026

DURÉE

3 journées

PUBLIC

Electriciens, techniciens de maintenance, personnels intervenant sur des installations haute tension

PRÉREQUIS

Disposer d'un diplôme dans les métiers de l'électricité ou de disposer d'une expérience professionnelle d'électricien avérée



NOMBRE DE

PARTICIPANTS

4 à 12 stagiaires maximum.



MODALITÉ

PÉDAGOGIQUE

Présentiel.



PROFIL DE

L'INTERVENANT

Formateur certifié.



TARIF

- Intra-entreprise : 2 850€ HT/groupe
- Inter-entreprises : 750€ HT/personne



INFORMATION PRATIQUE

Les modalités, délais d'accès et informations complémentaires relatives à la formation sont disponibles sur notre site internet et à l'accueil de l'IMFS.

OBJECTIFS

Appliquer les règles de sécurité lors des travaux sur installations haute tension

Identifier les risques électriques

Mettre en œuvre les procédures de consignation

Réaliser ou diriger des travaux d'ordre électrique en HTA

Utiliser les équipements de protection collective et individuelle

Respecter les prescriptions de sécurité définies par la NF C 18-510

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Alternance d'apports théoriques et de travaux pratiques mettant en œuvre les prescriptions de sécurité. Documentation fournie aux stagiaires.

Méthode interactive s'appuyant sur des expériences vécues.

EVALUATION ET VALIDATION

Attestation de formation. Avis de niveau d'habilitation.

Un contrôle théorique sous forme de questionnaire suivi d'un contrôle de mise en pratique.

Une évaluation formative est effectuée par le formateur tout au long du stage.

Aucune validation partielle possible

PROGRAMME DE FORMATION

- Les notions fondamentales en électricité
Rappels sur les grandeurs électriques
Effets du courant électrique sur le corps humain
Domaines de tension (BT / HT).
- Réglementation et normes
Cadre réglementaire des habilitations électriques
Responsabilités de l'employeur et du salarié
Présentation de la norme NF C 18-510.
- Analyse des risques électriques
Identification des risques
Zones d'environnement électrique
Distances de sécurité en haute tension.
- Les habilitations électriques HT
Rôles et responsabilités du personnel habilité
Symboles d'habilitation : H0, H1, H2, H1V, H2V, HC.
- Travaux en haute tension
Organisation et préparation d'un chantier électrique
Consignation et déconsignation
Procédures de travail sous tension ou hors tension.
- Conduite à tenir en cas d'accident
- Partie pratique
Mise en situation sur installation pédagogique HT
Identification des zones de travail
Réalisation d'une consignation
Utilisation des EPI.

CONTACT

0596 51 96 14
contact@imfs.fr

www.imfs-formation.fr

Formation accessible aux personnes en situation de handicap

Contacter notre référent handicap : G. GROSOL



PRÉPARATION À L'HABILITATION ÉLECTRIQUE (H0-B0-V)

Mise à jour le
mars 2026

DURÉE

1 journée

PUBLIC

Toute personne non-électricien chargée d'assurer des travaux (B0V ou H0V) sur tout ou partie d'un ouvrage électrique en exploitation, mis hors tension.

PRÉREQUIS

Aucun

NOMBRE DE PARTICIPANTS

4 à 12 stagiaires maximum.

MODALITÉ PÉDAGOGIQUE

Présentiel.

PROFIL DE L'INTERVENANT

Formateur certifié.

TARIF

Intra-entreprise : 950€ HT/groupe
- Inter-entreprises : 250€ HT/personne

INFORMATION PRATIQUE

Les modalités, délais d'accès et informations complémentaires relatives à la formation sont disponibles sur notre site internet et à l'accueil de l'IMFS.

OBJECTIFS

Assurer sa sécurité contre les dangers d'origine électrique

Respecter les prescriptions de sécurité définies par la NF C18-510

Exécuter des travaux non électriques au voisinage de pièces nues sous tensions

Permettre à l'employeur de délivrer les titres d'habilitation

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Alternance d'apports théoriques et de travaux pratiques mettant en œuvre les prescriptions de sécurité. Documentation fournie aux stagiaires.

Méthode interactive s'appuyant sur des expériences vécues.

EVALUATION ET VALIDATION

Attestation de formation. Avis de niveau d'habilitation.

Un contrôle théorique sous forme de questionnaire suivi d'un contrôle de mise en pratique.

Une évaluation formative est effectuée par le formateur tout au long du stage.

Aucune validation partielle possible

PROGRAMME DE FORMATION

Appréhender la réglementation et les habilitations

Le code du travail

La norme NFC 18 510

Les recueils UTE

Les acteurs de la prévention

Les différentes opérations

L'environnement de travail

Les habilitations électrique

Connaître les notions élémentaires d'électricité

Le circuit électrique

Les grandeurs de l'électricité

Le courant continu et alternatif

Se sensibiliser aux risques électriques

Statistiques

Les causes d'accident

Les effets du courant électrique

Le comportement en cas d'accident électrique

Maîtriser les opérations dans un environnement électrique

Les procédures

Les différentes zones

Identifier, vérifier et utiliser les EPI

La surveillance électrique d'une opération

Lire et exploiter le contenu d'un titre d'habilitation Différencier les symboles d'habilitation

Nommer les documents et les acteurs concernés par les travaux

CONTACT

0596 51 96 14
contact@imfs.fr

www.imfs-formation.fr

Formation accessible aux personnes en situation de handicap

Contacter notre référent handicap : G. GROSOL



PRÉPARATION À L'HABILITATION ÉLECTRIQUE (BS BE HOV)

Mise à jour le
mars 2026



DURÉE

2 journées



PUBLIC

Personne non-électricien amené à réaliser des opérations d'ordre électrique en basse tension.



PRÉREQUIS

Aucun



NOMBRE DE PARTICIPANTS

4 à 12 stagiaires maximum.



MODALITÉ PÉDAGOGIQUE

Présentiel.



PROFIL DE L'INTERVENANT

Formateur certifié.



TARIF

- Intra-entreprise : 1 840€ HT/groupe
- Inter-entreprises : 540€ HT/personne

INFORMATION PRATIQUE

Les modalités, délais d'accès et informations complémentaires relatives à la formation sont disponibles sur notre site internet et à l'accueil de l'IMFS.

OBJECTIFS

Assurer sa sécurité contre les dangers d'origine électrique

Respectant les prescriptions de sécurité définies par la NF C18-510

Réaliser des opérations simples d'ordre électrique (remplacement de fusibles, ampoules, raccordement, etc.)

Appliquer les règles de précaution pour réarmer un disjoncteur

Permettre à l'employeur de délivrer les titres d'habilitation

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Alternance d'apports théoriques et de travaux pratiques mettant en œuvre les prescriptions de sécurité. Documentation fournie aux stagiaires.

Méthode interactive s'appuyant sur des expériences vécues.

EVALUATION ET VALIDATION

Attestation de formation. Avis de niveau d'habilitation.

Un contrôle théorique sous forme de questionnaire suivi d'un contrôle de mise en pratique.

Une évaluation formative est effectuée par le formateur tout au long du stage.

Aucune validation partielle possible

PROGRAMME DE FORMATION

Appréhender la réglementation et les habilitations

Le code du travail

La norme NFC 18 510

Les recueils UTE

Les acteurs de la prévention

Les différentes opérations

L'environnement de travail

Les habilitations électrique

Connaître les notions élémentaires d'électricité

Le circuit électrique

Les grandeurs de l'électricité

Le courant continu et alternatif

Se sensibiliser aux risques électriques

Statistiques

Les causes d'accident

Les effets du courant électrique

Le comportement en cas d'accident électrique

Maîtriser les opérations dans un environnement électrique

Les procédures

Les différentes zones

Identifier, vérifier et utiliser les EPI

La surveillance électrique d'une opération

Lire et exploiter le contenu d'un titre d'habilitation Différencier les symboles d'habilitation

Nommer les documents et les acteurs concernés par les travaux

Pratique habilitation électrique BS BE manœuvre

Reconnaissance des différentes sources électriques situées dans l'établissement

Procédure à suivre pour réarmer un disjoncteur

CONTACT

0596 51 96 14
contact@imfs.fr

www.imfs-formation.fr

Formation accessible aux personnes en situation de handicap

Contacter notre référent handicap : G. GROSOL

La formation à la prévention des risques liés à l'activité physique (PRAP) permet au salarié d'être acteur de sa propre prévention et de celle de son entreprise ou de son établissement. ***En étant capable d'identifier et d'analyser les risques des situations de travail, le salarié acteur PRAP participera efficacement à la mise en oeuvre de la démarche de prévention.***



Elle permet, par la mise en oeuvre de compétences spécifiques de :

- Se situer en tant qu'acteur de PRAP dans son entreprise/établissement ;
- Observer et analyser sa situation de travail afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues ;
- Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention ;
- accompagner la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi (2S uniquement).



PRAP - PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ PHYSIQUE

Mise à jour le
mars 2026



DURÉE

2 journées.



PUBLIC

Toute personne concernée par la manipulation manuelle et les gestes répétitifs.



PRÉREQUIS

Aucun pré-requis.



NOMBRE DE PARTICIPANTS

4 à 12 stagiaires maximum.



MODALITÉ PÉDAGOGIQUE

Présentiel.



PROFIL DE L'INTERVENANT

Formateur certifié.



TARIF

- Intra-entreprise : 1 850€ HT/groupe
- Inter-entreprises : 540€ HT/personne

INFORMATION PRATIQUE

Les modalités, délais d'accès et informations complémentaires relatives à la formation sont disponibles sur notre site internet et à l'accueil de l'IMFS.

OBJECTIFS

Situer l'importance des risques d'accidents et de maladies professionnelles liés à l'activité physique. Identifier et caractériser les risques liés à la manipulation, au transport manuel des charges, aux postures de travail et aux gestes répétitifs, en utilisant des connaissances anatomiques et physiologiques sur le corps humain

Connaître les risques de son métier

Observer et analyser sa situation de travail Participer à la maîtrise du risque

Adapter et optimiser ses pratiques professionnelles

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Pédagogie ludique et applicative. Expérimentations pratiques, jeux de rôles, applications concrètes : un travail d'analyse de vos situations de travail synthèses régulières complètent la méthodologie, pour ancrer les savoirs et valider les acquis.

VALIDATION

A l'issue de cette évaluation, un certificat d'acteur prévention sera délivré au candidat qui a participé à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation favorable.

Valable 24 mois.

Évaluation continue certificative.

Aucune validation partielle possible

PROGRAMME DE FORMATION

- Comprendre l'intérêt de la prévention

La démarche de prévention

La réglementation

Les statistiques

Les enjeux et les acteurs de la prévention

- Connaître les risques de son métier

Mécanisme d'apparition du dommage

Les différentes atteintes à la santé

Définition de l'accident de travail et de la maladie professionnelle

Les risques du secteur d'activité

- Caractériser les dommages potentiels liés à l'activité physique en utilisant les connaissances relatives au fonctionnement du corps humain

Anatomie / pathologie

Les TMS : définition et biomécanique du trouble musculosquelettique

- Observer son travail pour identifier ce qui peut nuire à sa santé

Analyse d'une situation de travail

Travail prescrit/ travail réel

Les déterminants de la situation de travail susceptibles de provoquer les atteintes à la santé

Approche globale et systémique

- Adapter et optimiser sa pratique professionnelle

Les principes de sécurité physique et d'économie d'effort

Simulation sensorielle des handicaps physiques dus au travail

Les manutentions protectrices adaptées à son métier

L'utilisation des aides techniques préventives

CONTACT

0596 51 96 14
contact@imfs.fr

www.imfs-formation.fr

Formation accessible aux personnes en situation de handicap

Contactez notre référent handicap : G. GROSOL



MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES DES ACTEURS PRAP (MAC PRAP)

Mise à jour le
mars 2026

 **DURÉE**
1 journée

 **PUBLIC**
Acteur PRAP IBC

 **PRÉREQUIS**
Avoir suivi la formation initiale PRAP IBC

 **NOMBRE DE PARTICIPANTS**
4 à 12 stagiaires maximum.

 **MODALITÉ PÉDAGOGIQUE**
Présentiel.

 **PROFIL DE L'INTERVENANT**
Formateur certifié.

 **TARIF**
- Intra-entreprise : 910€ HT/groupe
- Inter-entreprises : 250€ HT/personne

INFORMATION PRATIQUE
Les modalités, délais d'accès et informations complémentaires relatives à la formation sont disponibles sur notre site internet et à l'accueil de l'IMFS.

OBJECTIFS

Mettre à jour ses compétences d'Acteur PRAP IBC afin de conserver sa certification et redynamiser la démarche de prévention de son entreprise. Permettre au salarié de participer à l'amélioration de ses conditions de travail de manière à réduire les risques d'accidents du travail ou de maladies professionnelles.

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Pédagogie ludique et applicative. Expérimentations pratiques, jeux de rôles, applications concrètes : un travail d'analyse de vos situations de travail synthèses régulières complètent la méthodologie, pour ancrer les savoirs et valider les acquis.

EVALUATION ET VALIDATION

Attestation de formation
Epreuves certificatives et évaluations selon le référentiel INRS
Auto-évaluation préalable en amont de la formation
Évaluation des acquis en fin de formation
Aucune validation partielle possible

PROGRAMME DE FORMATION

Retour d'expériences

Les enjeux de la formation-action PRAP
Se situer dans le dispositif PRAP
Les facteurs de risques et de sollicitation
L'observation et l'analyse des situations de travail dangereuses L'amélioration des conditions de travail et les principes généraux de prévention

Actualisation des compétences (en tenant compte de l'évolution du dispositif)

Connaître le risque
Observer et analyser une situation de travail dangereuse Proposer des pistes d'amélioration ou utiliser les techniques apprises

Evaluation des risques professionnels

Perfectionner ses techniques de prise de hauteur pour observer son travail
Revoir les limites du corps humain
Poursuivre le repérage des facteurs de chutes, d'accidents de manutention et de TMS
Partager ses repérages de situations de travail à risque
Partager ses analyses de contraintes physiques, mentales et émotionnelles
Revoir les outils de recherche d'améliorations préventives

Adapter et optimiser sa pratique professionnelle

Revoir les principes de sécurité physique et d'économie d'effort. Perfectionner les manutentions protectrices adaptées à son secteur d'activité.
Refaire le point sur l'utilisation des aides techniques préventives

CONTACT

0596 51 96 14
contact@imfs.fr

www.imfs-formation.fr

Formation accessible aux personnes en situation de handicap
Contacter notre référent handicap : G. GROSOL



SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL (SST)

Mise à jour le
mars 2026

DURÉE

2 journée

PUBLIC

Personnel volontaire ou désigné pour porter secours en cas d'accident.

PRÉREQUIS

Aucun

NOMBRE DE PARTICIPANTS

4 à 12 stagiaires maximum.

MODALITÉ PÉDAGOGIQUE

Présentiel.

PROFIL DE L'INTERVENANT

Formateur certifié.

COUT

- Intra-entreprise : 1 850€ HT/groupe
- Inter-entreprises : 410€ HT/personne

INFORMATION PRATIQUE

Les modalités, délais d'accès et informations complémentaires relatives à la formation sont disponibles sur notre site internet et à l'accueil de l'IMFS.

OBJECTIFS

- Situer le rôle du SST dans et en dehors de l'entreprise
- Rechercher les risques et les dangers persistants pour mieux protéger
- Examiner la victime et faire alerter
- Secourir en effectuant l'action appropriée à l'état de la victime

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Pédagogie active et participative. Vidéoprojecteur, Livret stagiaire. Applications pratiques et mises en situations sur mannequins, défibrillateurs et autres matériels. Des outils d'évaluation permettant de valider et de certifier les capacités acquises par l'apprenant.

EVALUATION ET VALIDATION

- Attestation de formation
- Epreuves certificatives et évaluations selon le référentiel INRS
- Support de cours formation SST et Carte SST - Certification délivré par le réseau prévention
- Auto-évaluation préalable en amont de la formation
- Évaluation des acquis en fin de formation
- Aucune validation partielle possible

PROGRAMME DE FORMATION

Le sauvetage-secourisme du travail

- Les accidents du travail dans l'établissement ou dans la profession
- Intérêt de la prévention des risques professionnels
- Qu'est-ce qu'un Sauveteur Secouriste du Travail ?
- Son rôle dans l'entreprise et en dehors de l'entreprise

Rechercher les dangers persistants pour protéger

- Le mécanisme de l'accident : appréhender les concepts de danger / phénomène dangereux, situation dangereuse, événement dangereux, dommage, risque...
- Connaître les principes de base de la prévention

De « protéger » à « prévenir »

- Repérer des dangers dans une situation de travail

Examiner la victime et faire alerter

- Examiner la(les) victime(s) avant et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir

De « faire alerter » à « informer »

- Rendre compte sur les dangers identifiés et sur les actions éventuellement mises en œuvre à son responsable hiérarchique et/ou le(s) personne(s) chargée(s) de prévention dans l'entreprise

Secourir

- Vérifier, par observation de la victime, l'atteinte et la persistance du résultat attendu et l'apparition de nouveaux signes indiquant que la vie de la victime est menacée, jusqu'à sa prise en charge par les secours spécialisés

CONTACT

0596 51 96 14
contact@imfs.fr

www.imfs-formation.fr

Formation accessible aux personnes en situation de handicap
Contacter notre référent handicap : G. GROSOL



SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL (MAC SST)

Mise à jour le
mars 2026

DURÉE

1 journée

PUBLIC

Tous professionnels disposant d'un
certificat SST

PRÉREQUIS

être titulaire d'un certificat SST pour
suivre la formation MAC SST

NOMBRE DE PARTICIPANTS

4 à 12 stagiaires maximum.

MODALITÉ PÉDAGOGIQUE

Présentiel.

PROFIL DE L'INTERVENANT

Formateur certifié.

TARIF

- Intra-entreprise : 910€ HT/groupe
- Inter-entreprises : 250€ HT/personne

INFORMATION PRATIQUE

Les modalités, délais d'accès et
informations complémentaires relatives
à la formation sont disponibles sur
notre site internet et à l'accueil de
l'IMFS.

OBJECTIFS

- Situer le rôle du SST dans et en dehors de l'entreprise**
- Rechercher les risques et les dangers persistants pour mieux protéger**
- Examiner la victime et faire alerter**
- Secourir en effectuant l'action appropriée à l'état de la victime**

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Pédagogie active et participative. Vidéoprojecteur, Livret stagiaire.
Applications pratiques et mises en situations sur mannequins, défibrillateurs et autres
matériels. Des outils d'évaluation permettant de valider et de certifier les capacités acquises
par l'apprenant.

EVALUATION ET VALIDATION

- Attestation de formation
- Epreuves certificatives et évaluations selon le référentiel INRS
- Support de cours formation SST et Carte SST - Certification délivré par le réseau prévention
- Auto-évaluation préalable en amont de la formation
- Évaluation des acquis en fin de formation
- Aucune validation partielle possible

PROGRAMME DE FORMATION

Le sauvetage-secourisme du travail

- Les accidents du travail dans l'établissement ou dans la profession
- Intérêt de la prévention des risques professionnels
- Qu'est-ce qu'un Sauveteur Secouriste du Travail ?
- Son rôle dans l'entreprise et en dehors de l'entreprise

Rechercher les dangers persistants pour protéger

- Le mécanisme de l'accident : appréhender les concepts de danger / phénomène dangereux,
situation dangereuse, événement dangereux, dommage, risque...
- Connaître les principes de base de la prévention

De « protéger » à « prévenir »

- Repérer des dangers dans une situation de travail

Examiner la victime et faire alerter

- Examiner la(les) victime(s) avant et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du
résultat à obtenir

De « faire alerter » à « informer »

- Rendre compte sur les dangers identifiés et sur les actions éventuellement mises en œuvre à
son responsable hiérarchique et/ou le(s) personne(s) chargée(s) de prévention dans l'entreprise

Secourir

- Vérifier, par observation de la victime, l'atteinte et la persistance du résultat attendu et
l'apparition de nouveaux signes indiquant que la vie de la victime est menacée, jusqu'à sa prise
en charge par les secours spécialisés

CONTACT

0596 51 96 14
contact@imfs.fr

www.imfs-formation.fr

Formation accessible aux personnes en situation de handicap
Contacter notre référent handicap : G. GROSOL



PRÉPARATION À L'AUTORISATION POUR LES TRAVAUX EN HAUTEUR - PORT DU HARNAIS

Mise à jour le
mars 2026

DURÉE

2 journées

PUBLIC

Personnel amené à intervenir en hauteur et à utiliser un harnais.

PRÉREQUIS

Aucun

NOMBRE DE PARTICIPANTS

4 à 12 stagiaires maximum.

MODALITÉ PÉDAGOGIQUE

Présentiel.

PROFIL DE L'INTERVENANT

Formateur certifié.

TARIF

- Intra-entreprise : 2 100€ HT/groupe
- Inter-entreprises : 540€ HT/personne

INFORMATION PRATIQUE

Les modalités, délais d'accès et informations complémentaires relatives à la formation sont disponibles sur notre site internet et à l'accueil de l'IMFS.

OBJECTIFS

- Connaître la réglementation en vigueur, le cadre d'intervention des travaux en hauteur
- Savoir analyser les risques
- Connaître et maîtriser les différents systèmes anti chute et équipement de protection individuel
- Comprendre et appréhender les conséquences d'une chute sur le corps humain
- Savoir gérer ses interventions en hauteur en toute sécurité
- Vérifier et entretenir son matériel de sécurité

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Exposé et échanges interactifs - Etudes de cas - exercices pratiques
Support de cours de la formation travail en hauteur

EVALUATION ET VALIDATION

Attestation de formation.
Evaluation finale Quizz
Aucune validation partielle possible

PROGRAMME DE FORMATION

Travaux en hauteur et sécurité

Accidents et prévention
Contexte réglementation et responsabilités

Caractéristiques des moyens de protection collective Moyens fixes et mobiles

Appareils d'élévation de personne
La balisage et signalisation

Caractéristiques des moyens de protection individuelle Classes d'ancrages

Casques
Antichute et supports d'assurage
Absorbeurs d'énergie
Harnais et accessoires de liaison
Pratique des nœuds sur corde

Choix d'un dispositif de protection individuelle

Etude des risques
Accrochage du harnais
Facteurs de choix du dispositif de protection Conséquence d'une chute
Vérification et autocontrôle

Exercices pratiques

Port du harnais
Stop chute et ligne de vie
Descente en rappel
Sauvetage sur victime

CONTACT

0596 51 96 14
contact@imfs.fr

www.imfs-formation.fr

Formation accessible aux personnes en situation de handicap

Contacter notre référent handicap : G. GROSOL



HYGIENE ALIMENTAIRE

Restauration collective

Mise à jour le
mars 2026

DURÉE

2 journées

PUBLIC

Personnel de la restauration collective

PRÉREQUIS

Aucun

NOMBRE DE PARTICIPANTS

4 à 12 stagiaires maximum.

MODALITÉ PÉDAGOGIQUE

Présentiel.

PROFIL DE L'INTERVENANT

Formateur certifié.

TARIF

Intra-entreprises : 1840€ HT/groupe
Inter-entreprises : 540€ HT /personne

INFORMATION PRATIQUE

Les modalités, délais d'accès et informations complémentaires relatives à la formation sont disponibles sur notre site internet et à l'accueil de l'IMFS. Nous consulter.

OBJECTIFS

Comprendre la nouvelle approche réglementaire française et européenne (le paquet hygiène)
Maîtriser les objectifs de la nouvelle réglementation
Rappel de la méthode HACCP, des méthodes d'organisation et de réalisation du plan HACCP
Plan de maîtrise sanitaire en restauration collective
Constitution d'outils permettant aux responsables de secteur de suivre l'application du plan HACCP et du PMS dans leurs unités de production et de distribution, de relever les dysfonctionnements et de prendre les mesures correctives

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, études de cas, analyse de situation

EVALUATION ET VALIDATION

Attestation de formation.
Evaluation finale Quizz
Aucune validation partielle possible

PROGRAMME DE FORMATION

La réglementation en matière d'hygiène alimentaire appliquée à la restauration collective

Présentation du « paquet hygiène »
Le contenu du paquet hygiène et ses objectifs
Les éléments clés de cette réglementation
Les raisons de l'évolution des textes
Les obligations qui en découlent pour les professionnels
Mise en place de procédures
Mise en place de modes opératoires
Le guide des bonnes pratiques d'hygiène
La mise en place de procédures de traçabilité et d'alerte

Analyse du contenu du plan HACCP et respect de sa mise en place

Rappel des enregistrements à effectuer relatifs au fonctionnement de la structure (Y compris en amont et en aval du transport vers les unités relais)
L'analyse des dangers
La détermination des points critiques pour la maîtrise (CCP)
Le système de surveillance des CCP et les actions correctives

L'analyse du plan de maîtrise sanitaire et le suivi de ses préconisations

Les modes opératoires des bonnes pratiques d'hygiène
Le dossier des enregistrements et des preuves
Le plan de formation du personnel
Le dossier de suivi des risques et des actions mises en place

La gestion documentaire permettant d'assurer le suivi de toutes les procédures

CONTACT

0596 51 96 14
contact@imfs.fr

www.imfs-formation.fr

Formation accessible aux personnes en situation de handicap
Contacter notre référent handicap : G. GROSOL



ÉVOLUTION ET PARCOURS

Accompagner pour **progresser**,
évoluer pour **accomplir**.



PROGRAMME BILAN DE COMPETENCES

Objectifs

Permettre au bénéficiaire d'analyser ses compétences professionnelles et personnelles ainsi que ses aptitudes et ses motivations
Guider le bénéficiaire à travers une démarche structurée et personnalisée, facilitant une meilleure compréhension de ses compétences et de ses aspirations professionnelles

Aider le bénéficiaire à définir un projet professionnel et, le cas échéant, une évolution de carrière ou un projet de formation

Public visé

Tout salarié, demandeur d'emploi ou travailleur indépendant souhaitant faire le point sur ses compétences et son projet professionnel.

Prérequis

Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation. Toutefois un entretien préalable avec le référent pédagogique est réalisé afin, d'analyser la demande, de vérifier de la pertinence de réaliser un bilan de compétences

Durée

Jusqu'à 24h réparties sur 3 mois. Le bilan de compétences se fait sur RDV.

Programme

Phase Préliminaire (4 heures)

- Confirmation de l'engagement : Analyse de la demande du bénéficiaire et vérification de l'engagement du bénéficiaire dans sa démarche.
- Présentation de la démarche : Exposition des objectifs et des étapes du bilan.
- Conditions de déroulement : Informations sur les modalités pratiques et les méthodes utilisées.

Phase d'Investigation (16 heures)

Analyse personnelle

- Parcours professionnel et personnel : Exploration des expériences passées, des valeurs et des motivations.
- Identification des compétences : Évaluation des compétences acquises, des ressources mobilisables et savoir être

Exploration des opportunités

- Analyse du marché de l'emploi : Recherche sur les métiers et les secteurs d'activité en lien avec le projet du bénéficiaire.
- Définition du projet : Élaboration d'un projet professionnel principal et secondaire, et un plan d'action.
- Construction d'un plan d'action personnalisé

Phase de Conclusion (4 heures)

- Remise d'une synthèse écrite : Fourniture d'un document récapitulatif des résultats, des compétences transférables et des axes de progrès.
- Appropriation des résultats : Discussion sur les conclusions et les implications pour le projet professionnel.
- Planification des étapes : Élaboration des principales modalités et étapes pour la réalisation des projets identifiés.

Modalités pédagogiques

Rdv en présentiel, distanciel, mixte

Le bilan de compétence demande un investissement personnel. Du temps de travail est à prévoir entre chaque rdv.

Pas d'évaluation. A la fin du bilan, attribution d'une attestation et d'un document de synthèse pouvant appuyer vos démarches futures

Modalités d'évaluation

Évaluation régulière au cours de l'accompagnement

Questionnaire de satisfaction

6 mois après le bilan, il est prévu un entretien court pour connaître les suites données du bilan : évolution professionnelle, parcours de formation, effets psychologiques (estime de soi, dynamique personnelle...).

Tarif

1 950 € TTC pour 24h.

Le coût du bilan de compétences peut être pris en charge par plusieurs financeurs potentiels en fonction de votre situation (OPCO, le CPF, France Travail, ...).

Nos partenaires



Nos plateaux techniques

Site de Dillon



Site de Californie



Site de Grand Champs





CONTACTEZ-NOUS :
0596 51 96 14
contact@imfs.fr

Les Hauts de Morne Dillon,
Immeuble PLOCARA,
97200 FORT DE FRANCE



**POINT
GPS**



www.imfs-formation.fr